



La croissance économique belge résiste mieux que prévu

L'économie belge subit actuellement un ralentissement mais devrait échapper à une récession. Le pic d'inflation devrait être derrière nous. Le pouvoir d'achat se redresse après un recul en 2022. Les créations d'emplois, très importantes l'an dernier, devraient être plus limitées. Ce sont les principales conclusions des nouvelles prévisions économiques du Bureau fédéral du Plan pour 2023.

La croissance économique fléchit mais ne rompt pas

La croissance du PIB belge a bien résisté à la crise énergétique durant le premier semestre de 2022. Le ralentissement de la croissance en deuxième partie d'année a finalement été plus modéré que ce qui était encore attendu il y a quelques mois. Cette résistance de l'économie belge a été portée essentiellement par la consommation privée et les exportations. Sur l'ensemble de l'année écoulée, le PIB devrait avoir progressé de 3,1%.

L'économie reprendrait progressivement vigueur au cours de 2023 grâce à la consommation des ménages qui resterait le moteur de la croissance alors que les exportations s'essouffent. Le ralentissement de l'inflation et la situation toujours favorable sur le marché du travail sont les principaux facteurs de soutien à cette reprise. Néanmoins la croissance économique ne devrait s'élever qu'à 1,0% sur l'ensemble de 2023.

L'inflation décélère grâce à la baisse des prix de l'énergie

L'inflation belge a atteint un sommet en octobre 2022 (12,3%). Depuis lors, les prix du gaz naturel et de l'électricité ont sensiblement diminué, ce qui s'est traduit par une baisse de l'inflation à 8,1% en janvier 2023.

Toutefois, cette récente baisse masque une forte hausse de l'inflation sous-jacente, tirée en particulier par l'augmentation des prix des produits alimentaires transformés et des services. L'inflation pour ces produits et services devrait atteindre un pic au premier trimestre de 2023 et se tasser ensuite progressivement. Avec une contribution négative du prix de l'électricité et du gaz naturel à partir de février 2023, l'inflation des prix à la consommation atteindrait en moyenne 4,5% cette année, après 9,6% en 2022.

En tenant compte des mesures sur la réforme de la facture énergétique annoncées le 6 février par le gouvernement fédéral, le prochain dépassement de l'indice pivot devrait avoir lieu en août 2023.

Le pouvoir d'achat des ménages retrouve des couleurs

Le revenu disponible réel des ménages aurait reculé de 1,6% en 2022. Ce repli s'explique essentiellement par la forte inflation et une indexation des salaires qui opère avec retard,

principalement pour les salariés appartenant aux commissions paritaires qui prévoient une indexation annuelle unique. Avec une inflation qui reflue, l'indexation des salaires et des allocations sociales joue à plein en 2023. Soutenu également par les mesures prises pour alléger la facture énergétique et les créations d'emplois sur 2022-2023, le revenu disponible réel des ménages bondirait de 4,2% cette année.

Les investissements des entreprises et en logements sont en recul

Dans un contexte d'incertitude élevée et de nette remontée des taux d'intérêt, les investissements des entreprises ont enregistré un recul de 1,9% en 2022. Leur repli serait nettement moins marqué en 2023 (-0,1%). Les investissements en logements ont, en revanche, progressé en 2022 (2,1%) grâce à leur niveau élevé au premier trimestre. Une baisse de l'ordre de 1,5% est toutefois attendue en 2023.

Les créations d'emplois marquent le pas

En 2022, 100 000 emplois ont été créés malgré le ralentissement conjoncturel au second semestre. En 2023, la progression serait toutefois limitée à 38 000 personnes. Le taux d'emploi n'augmenterait que modestement en 2023 (72,3% contre 72,0% l'an dernier) freiné, comme l'an dernier, par l'arrivée de réfugiés ukrainiens venant gonfler la population d'âge actif.

Igor Lebrun, Conseiller au Bureau fédéral du Plan : « L'économie belge a fait preuve jusqu'ici d'une résilience remarquable malgré l'ampleur du choc sur les prix. Une récession devrait être évitée. L'horizon économique devrait s'éclaircir progressivement durant l'année. »

Ces prévisions ont été élaborées en tenant compte des mesures connues au 8 février 2023.

L'inflation sous-jacente ne tient pas compte de l'évolution des prix des produits énergétiques et des produits alimentaires non transformés.

Le taux d'emploi mentionné dans le texte fait référence au concept UE 2020.

La publication " Budget économique – Prévisions économiques 2023 de février 2023" peut être consultée et téléchargée via le site www.plan.be.

Pour plus d'informations : Rik Vanhauteghem – 0472 78 29 81, rvh@plan.be